

Bulletin Municipal Officiel

N° 234

JANVIER 2021

Actes administratifs
Arrêtés du Maire

Sommaire

Direction de la sécurité.....	2
Direction générale du développement urbain.....	2
Autorisations de travaux.....	2
Autorisations préalables.....	3
Déclarations préalables.....	3
Permis de construire.....	5
Permis de démolir.....	7
Direction des affaires économiques.....	7
Autorisations de stationnement.....	7
Direction des affaires juridiques.....	8
Direction de la petite enfance.....	8
Direction de la population.....	8

Direction de la sécurité

Arrêté n°004-20 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP Ecole Notre dame de l'Espérance sis 229 rue Francis de Pressensé.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°002-21 AT ERP portant d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 bâtiment Darwin 3/7 rue Raphaël Dubois.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°003-21 AT ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Institut éducation motrice Handas APF 49 rue du Docteur Pierre-Fleury Papillon.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°001-20 AT ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 UFR STAPS A 13 avenue Claude Bernard.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°005-20 AT ERP portant fermeture au public de l'établissement dénommé école élémentaire « Rosa Parks » sis 22 rue Mauvert.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°007-21 de mise en œuvre d'un dispositif de sureté à hauteur du n°24 rue Poizat.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Direction générale du développement urbain

Autorisations de travaux

AT 069 266 20 168

Une AT a été accordée le 7 janvier 2021 à Green Shop Parkview pour l'aménagement d'un restaurant sis 2 bd du 11 novembre 1918

Le maire,

AT 069 266 20 163

Une AT a été accordée le 7 janvier 2021 à Rocket School pour l'aménagement d'un centre de formation sis 44 avenue Paul Kruger

Le maire,

AT 069 266 20 161

Une AT a été accordée le 7 janvier 2021 à Simon de Cyrène Lyon Métropole, pour l'aménagement de locaux pour l'association sis 352 cours Emile Zola

Le maire,

AT 069 266 20 162

Une AT a été accordée le 7 janvier 2021 à Simcon France, pour l'ouverture d'une salle de réunion à la formation de courte durée dans leur local sis 19 rue Louis Guérin.

Le maire,

AT 069 266 20 185

Une AT a été accordée le 7 janvier 2021 à l'E.N.A. (église néo apostolique de France) pour la restructuration, la rénovation et l'extension du local associatif sis 29 cour André Philip.

Le maire,

AT 069 266 20 184

Une AT a été accordée le 7 janvier 2021 à SELARL Marc ASSELBORN, pour la modification et l'agrandissement du cabinet d'orthodontie existant sis 23 rue Clément Michut.

Le maire,

AT 069 266 20 179

Une AT a été accordée le 7 janvier 2021 à l'association de l'Ecole Digitale et Numérique, pour l'aménagement d'un centre de formation (école) au 3ème étage de l'immeuble Saint Nicolas sis 31 place Grandclément.

Le maire,

AT 069 266 20 173

Une AT a été accordée le 7 janvier 2021 à M. Dominique PILASTRE, pour l'aménagement d'une brasserie restaurant sis 77 bd Stalingrad.

Le maire,

AT 069 266 20 154

Une AT a été accordée le 28 janvier 2021 à Mme Yen Yan HUANG pour l'aménagement d'un restaurant sis 23 bd du Onze Novembre 1918.

Le maire,

AT 069 266 20 172

Une AT a été accordée le 28 janvier 2021 à M. Antoine Cassara pour la remplacement de la porte d'entrée + aménagement intérieur d'un tabac sis 2 cours Tolstoi

Le maire,

AT 069 266 20 195

Une AT a été accordée le 28 janvier 2021 à la Ville de Villeurbanne pour la mise en accessibilité des toilettes publiques et du poste de garde de l'ancien cimetière sis 1 rue du Cimetière.

Le maire,

Autorisations préalables

AP 069 266 20 0077 accordée le 26 janvier 2021

Une AP a été accordée au Sas Zelos pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse et d'une enseigne parallèle au 22 rue Marteret.

Le maire,

Déclarations préalables

Complément du mois de décembre 2020

DP 069 266 20 402 refusée le 10 décembre 2020

Une DP a été refusée à M. Salem GUITARI pour le changement de destination d'une partie d'un commerce en un logement au 251 Ter route de Genas.

Le maire,

DP 069 266 20 163 abrogée le 10 décembre 2020

Une DP a été abrogée à NEW INVEST pour l'extension d'une maison au 21 rue Faillebin.

Le maire,

DP 069 266 20 418 accordée le 10 décembre 2020

Une DP a été accordée à NEW INVEST pour l'extension d'une maison au 21 rue Faillebin.

Le maire,

DP 069 266 20 438 accordée le 10 décembre 2020

Une DP a été accordée à M. Gérard SEMERIA pour l'agrandissement d'une porte-fenêtre existante et l'installation de volets battants au 4bis, rue Châteaubriand.

Le maire,

DP 069 266 20 439 accordée le 10 décembre 2020

Une DP a été accordée à Régie BOCQUET DES GARETS ET CHASTEL pour la fermeture de 2 passage traversants pour la création de deux locaux deux roues au 18 rue du Tonkin.

Le maire,

DP 069 266 20 456 refusée le 4 janvier 2021

Une DP a été refusée à Mme Sandrine FATTE pour la fermeture d'une loggia au 67 rue du 4 août 1789.

Le maire,

DP 069 266 20 464 refusée le 4 janvier 2021

Une DP a été refusée à Régie GONTARD pour le ravalement de façades sur rue au 160 cours Tolstoi.

Le maire,

DP 069 266 20 462 accordée le 4 janvier 2021

Une DP a été accordée à EMH pour le remplacement des chaudières individuelles carotage et pose de ventouse en façade au 51 / 55 rue Jean Jaurès.

Le maire,

DP 069 266 20 404 accordée le 4 janvier 2021

Une DP a été accordée à M. François WEILER pour l'installation d'un bassin et d'un abri de jardin au 7 impasse Chevreul.

Le maire,

DP 069 266 20 463 accordée le 4 janvier 2021

Une DP a été accordée à EMH pour le remplacement des chaudières individuelles carotage et pose de ventouse en façade au 53 avenue Saint-Exupéry.

Le maire,

DP 069 266 18 324 abrogée le 7 janvier 2021

Une DP a été abrogée à M. Imed KOUISSA pour l'extension d'une maison individuelle au 20 rue Louis Teillon.

Le maire,

DP 069 266 20 472 accordée le 7 janvier 2021
Une DP a été accordée à Succession SALOMON
chez Maître ROUX S. pour la division en vue de
construire au 10 rue de Mulhouse.

Le maire,

DP 069 266 20 458 accordée le 7 janvier 2021
Une DP a été accordée à Agesca Identification pour
l'installation d'une porte basculante automatique au
7 avenue A. Dutrievoz.

Le maire,

DP 069 266 20 475 accordée le 7 janvier 2021
Une DP a été accordée à EDF ENR pour
l'installation d'un générateur photovoltaïque en
toiture au 22 rue caporal Morange.

Le maire,

DP 069 266 20 473 accordée le 7 janvier 2021
Une DP a été accordée à Agesca Identification pour
l'installation d'une porte automatique au 41 rue
Descartes.

Le maire,

DP 069 266 20 469 accordée le 7 janvier 2021
Une DP a été accordée à M. Imed KOUISSA pour
l'extension d'une maison individuelle au 20 rue
Louis Teillon.

Le maire,

DP 069 266 20 471 accordée le 7 janvier 2021
Une DP a été accordée à M. Stéphane LARSON
pour l'installation d'une climatisation réversible dans
la loggia au 6 rue Colin.

Le maire,

DP 069 266 20 470 accordée le 7 janvier 2021
Une DP a été accordée à Eglise Néo-apostolique de
France pour le changement de destination d'un local
commercial en local associatif et extension du local
associatif existant au 29 /31 cours André Philip.

Le maire,

DP 069 266 20 486 accordée le 7 janvier 2021
Une DP a été accordée à Financière APIS Sas pour
le ravalement de façades au 166 rue Château
Gaillard.

Le maire,

DP 069 266 20 477 accordée le 12 janvier 2021
Une DP a été accordée à Brasserie de l'Amour pour
le changement de destination d'une partie d'un local
commercial en local artisanal avec modification de
la vitrine et ravalement e façades au 82 rue Magenta.

Le maire,

DP 069 266 20 476 accordée le 12 janvier 2021
Une DP a été accordée à ISOWATT pour
l'isolation photovoltaïque de la toire au 3 rue de
Turin.

Le maire,

DP 069 266 20 474 accordée le 14 janvier 2021
Une DP a été accordée à M. Maxime PATUREL
pour la transformation d'une fenêtre en porte-
fenêtre et la division d'un logement en 2 logements
au 6 rue Louise Michel.

Le maire,

DP 069 266 20 478 accordée le 14 janvier 2021
Une DP a été accordée à M. Julien MATTAROCCHI
pour la pose d'un climatiseur sur le balcon au 18 rue
Jean-Louis Maubant.

Le maire,

DP 069 266 20 479 accordée le 14 janvier 2021
Une DP a été accordée à M. Nabil BEN BELAID
pour la construction d'un mur de clôture au 13 rue
Michel Dupeuble.

Le maire,

DP 069 266 20 481 accordée le 14 janvier 2021
Une DP a été accordée à Association Syndicale
Libre pour le ravalement de façades au 16 rue
Lançon.

Le maire,

DP 069 266 20 442 accordée le 19 janvier 2021
Une DP a été accordée à Mme Carine PICOLLET
pour l'installation d'une climatisation sur la terrasse
au 55 avenue Général Leclerc.

Le maire,

DP 069 266 20 482 accordée le 19 janvier 2021
Une DP a été accordée à Association Ecole Digitale
et Numérique pour le changement de destination de
locaux à usage de bureaux en établissement
d'enseignement au 31 place Jules Grandclément.

Le maire,

DP 069 266 20 484 accordée le 19 janvier 2021
Une DP a été accordée à Semcoda pour le
ravalement de façades, le remplacement des
menuiseries, la réfection de la toiture en tuiles et de
l'étanchéité des toitures terrasses au 155 avenue
Roger Salengro.

Le maire,

DP 069 266 20 488 accordée le 19 janvier 2021
Une DP a été accordée à Ets Giraud Steve pour la
réfection de la toiture et la suppression de
cheminées au 55 rue Pierre Voyant.

Le maire,

DP 069 266 20 487 refusée le 19 janvier 2021
Une DP a été refusée à CELLNEX pour la création d'un relais de téléphonie mobile au 4 avenue Galline.

Le maire,

DP 069 266 20 375 refusée le 21 janvier 2021
Une DP a été refusée à M. Jean-Philippe BLUM pour la mise en place d'une piscine au 23 rue René Prolongé.

Le maire,

DP 069 266 20 266 T01 transférée le 21 janvier 2021

Une DP a été refusée à NMDS PROJETS Sas pour le changement de destination d'un local à usage de restaurant en 2 logements, remplacement de la porte et de la fenêtre au 9 rue docteur Frappaz.

Le maire,

DP 069 266 20 490 refusée le 21 janvier 2021
Une DP a été refusée à M. Foued SELLAMI pour la modification de la façade, le changement de teinte des menuiseries et la suppression de l'enseigne au 3 rue Antonin Perrin.

Le maire,

DP 069 266 20 444 accordée le 21 janvier 2021
Une DP a été accordée à Cabinet DPS pour le ravalement de façades au 202 cours Emile Zola.

Le maire,

DP 069 266 20 343 refusée le 26 janvier 2021
Une DP a été refusée à Sarl ALCO pour la division d'un logement en 3 logements avec la création d'une ouverture et de 3 fenêtre de toit au 8 passage Dubois.

Le maire,

DP 069 266 21 005 refusée le 26 janvier 2021
Une DP a été refusée à Buvette Wilson pour l'implantation d'une tonnelle avec ancrage sur le domaine public au 18 place Wilson.

Le maire,

DP 069 266 21 001 accordée le 26 janvier 2021
Une DP a été accordée à M. Thomas DUPUIT pour le changement des menuiseries et des volets roulants au 128 cours Emile Zola.

Le maire,

DP 069 266 20 429 accordée le 26 janvier 2021
Une DP a été accordée à Comptoir du Ressort Lyonnais pour le changement de destination d'une partie des locaux industriels en entrepôt au 26 rue Charles Robin.

Le maire,

DP 069 266 20 492 accordée le 26 janvier 2021
Une DP a été accordée à Zebra Capital pour le ravalement de façades au 30 rue Alexandre Boutin.

Le maire,

DP 069 266 21 0002 accordée le 26 janvier 2021
Une DP a été accordée à Mme Noëlie GREZAUD pour le changement de 2 fenêtres et de 2 volets au 90 rue Racine.

Le maire,

DP 069 266 21 0003 accordée le 26 janvier 2021
Une DP a été accordée à Ets Thabuis Sas pour le ravalement de façades au 72 cours de la République.

Le maire,

DP 069 266 21 0004 accordée le 26 janvier 2021
Une DP a été accordée à Immo de France RA pour l'installation d'une porte de garage au 62 avenue Antoine de ST-Exupéry.

Le maire,

DP 069 266 20 485 accordée le 26 janvier 2021
Une DP a été accordée à EMH pour l'abattage d'arbres au 52 / 71 rue Henri Legay.

Le maire,

Permis de construire

PC Modificatif 069 266 19 0090 M01 accordé le 12 janvier 2021

Un PC Modificatif a été accordé à EMH pour la modification du projet de permis de construire comprenant la modification de l'implantation du bâtiment en façade Sud-Ouest sis 15 rue Francia et 12 rue de la Soie.

Le maire,

PC 069 266 20 0099 accordé le 12 janvier 2021
Un PC a été accordé à Mme Mioratiana PIFFRET pour l'aménagement du sous-sol et la création d'ouverture sis 52 rue Fontaine.

Le maire,

PC 069 266 20 107 accordé le 12 janvier 2021
Un PC a été accordé à M. Azouz HEMICI pour l'extension d'une maison individuelle sis 13 rue de Barcelone.

Le maire,

PC 069 266 20 103 accordé le 12 janvier 2021
Un PC a été accordé à Mme Charlotte POUCHOY pour le changement de destination d'un local commercial en un logement, la démolition et reconstruction d'une mezzanine existante sis 3 rue Jean-Claude VIVANT.

Le maire,

PC 069 266 20 0092 accordé le 12 janvier 2021
Un PC a été accordé à M. Yaacov MARCHAND pour la surélévation d'une maison individuelle existante avec modification de l'aspect des façades, la création d'une piscine et l'aménagement de places de stationnement sis 32 rue Faillebin.

Le maire,

PC 069 266 20 0065 accordé le 12 janvier 2021
Un PC a été accordé à Urbat Sas pour la démolition des constructions existantes et la construction de 29 logements et 27 places de stationnement en sous-sol sis 60 rue Antonin Perrin.

Le maire,

PC 069 266 20 0076 accordé le 12 janvier 2021
Un PC a été accordé à Ville de Villeurbanne pour la reconstruction des tennis couverts au stade Boiron Granger sis 60 rue Pierre Baratin.

Le maire,

PC 069 266 20 0094 accordé le 13 janvier 2021
Un PC a été accordé à Mme Héloïse CHAUMIER pour l'extension d'une maison individuelle sis 57 rue Frappaz.

Le maire,

PC 069 266 13 0081 T01 transféré le 13 janvier 2021
Un PC a été transféré à Sci Pavillon Gratte-ciel pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 15 / 17 /19 rue Geoffray.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 18 0048 M01 accordé le 13 janvier 2021
Un PC Modificatif a été accordé à KAUFMAN & BROAD pour la modification du projet de permis de construire comprenant la modification de l'aménagement des abords et des façades sis 3 / 5 impasse Faÿs et 25 / 29 rue Faÿs.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 15 0088 M01 accordé le 13 janvier 2021
Un PC Modificatif a été accordé à Scv HPL Faÿs pour la modification du projet du permis de construire comprenant diverses modifications de façade et l'aménagement des abords sis 12/14/16/18 rue F. Faÿs.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 16 109 M03 accordé le 14 janvier 2021
Un PC Modificatif a été accordé à L'OPALINE pour la modification du permis de construire comprenant la modification de l'aménagement des espaces extérieurs et des façades sis 39 / 43 rue Château Gaillard.

Le maire,

PC 069 266 20 0042 T01 transféré le 14 janvier 2021

Un PC a été transféré à Mme Samehe BOUCHRIT pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 24 rue des bons amis.

Le maire,

PC 069 266 20 116 accordé le 21 janvier 2021
Un PC a été accordé à EMH pour le changement de destination partiel pour l'installation d'un centre d'hébergement d'urgence et l'implantation de bungalows sis 3 / 8 rue des Fleurs.

Le maire,

PC 069 266 19 007 T01 transféré le 22 janvier 2021
Un PC a été transféré à M. Mathieu ARBRUN et Jean-Philippe TERMOZ pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 7 rue Lançon.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 19 0061 M01 accordé le 22 janvier 2021
Un PC Modificatif a été accordé à Mme Edela GUREWITZ pour la démolition partielle (wc et chambre) et la restructuration avec extension d'une maison individuelle avec modification de l'aspect extérieur sis 55 rue du Champ de l'Orme.

Le maire,

PC 069 266 20 102 accordé le 22 janvier 2021
Un PC a été accordé à Sci THIRION pour le changement de destination d'un restaurant en centre de formation pour orthophoniste sis 87 rue Magenta.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 19 126 M01 accordé le 22 janvier 2021
Un PC Modificatif a été accordé à Mme et M. TATTEGRAIN pour la modification des portes de garages et de deux ouvertures sis 14 b, rue Gustave Chamboeuf.

Le maire,

PC 069 266 20 0070 accordé le 22 janvier 2021
Un PC a été accordé à WARM UP Promotion Sas pour la démolition de box de garages existant et la construction de 21 logements et 19 places de stationnement en sous-sol sis 3 impasse des tilleuls.

Le maire,

PC 069 266 20 0032 accordé le 22 janvier 2021
Un PC a été accordé à Clinique du Parc pour l'aménagement d'un centre de consultations médicales sis 95 rue Louis Guérin et 6 cours André Philips.

Le maire,

PC 069 266 20 0093 accordé le 25 janvier 2021
Un PC a été accordé à IN ' LI AURA pour la
réhabilitation d'un immeuble de 25 logements et la
création de 2 cages d'ascenseurs sis 42 / 44 rue
Descartes.

Le maire,

Permis de démolir

PD 069 266 20 0018 a été accordé le 13 janvier 2021
Un PD a été accordé à Commune de Villeurbanne
pour la démolition totale des constructions
existantes sur la parcelle au 396 cours Emile Zola.

Le maire,

PD 069 266 20 0013 a été accordé le 18 janvier 2021
Un PD a été accordé à Sas WNK pour la
démolition d'un garage mitoyen au 28 rue B. Ibanez.

Le maire,

Direction des affaires économiques

Autorisations de stationnement

Arrêté n°RC/BKO/477-2020 du 30 décembre 2020
Monsieur OHANIAN Georges est autorisé à
stationner un camion de restauration, sur un
emplacement de 13 m² situé à l'angle de l'avenue
Roger Salengro, angle rue Schmidt de 17h30 à
22h00. Cette autorisation est valable du 1er janvier
2021 au 31 décembre 2021

Pour le Maire,
Paul Campy

Arrêté n°RC/BKO/466-2020 du 30 décembre 2020
Monsieur Ahmed BENGHEZALA est autorisé à
stationner un camion de restauration, sur un
emplacement de 13,7 m² ramené à 14 m² et situé
place Kimmerling, face au numéro 93 du mardi au
dimanche et de 18h00 à 22h00, pour la vente des
pizzas. Cette autorisation est valable du 1er janvier
2021 au 31 décembre 2021

Pour le Maire,
Paul Campy

Arrêté n°468-2020 du 30 décembre 2020
M. Fouad BOUSNINA est autorisé à stationner
un camion de restauration sur un emplacement
de 10 m² situé 110 rue Léon Blum, pour la
vente de pizzas, du mardi au dimanche et de
17h à 22h ; cette autorisation est valable du 1^{er}
janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Pour le Maire,
Paul Campy

Arrêté n° RC/BKO/470-2020 du 30 décembre
2020

Monsieur Christophe DUCHON est autorisé à
stationner un camion de restauration, sur un
emplacement de 13 m² situé place Croix Luizet
pour la vente de pizzas ou plats de restauration
rapide, du mardi au dimanche et de 18h à 22h.

Pour le Maire,
Paul Campy

Arrêté n°RC/BKO/471-2020 du 30 décembre 2020

Monsieur Rachid EL BOURI est autorisé à
stationner un camion de restauration, sur un
emplacement de 12 m² situé square Pellet pour la
vente de pizzas, tous les jours de la semaine sauf le
mercredi de 17h30 à 23h00. Cette autorisation est
valable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Pour le Maire,
Paul Campy

Arrêté n°RC/BKO/466-2020 du 30 décembre 2020

Monsieur Ahmed BEN MAHREZ Habib est
autorisé à stationner un camion de restauration, sur
un emplacement de 4 m² situé à l'entrée du parc de
la Tête d'Or, face au boulevard du 11 novembre
1918 pour la vente de la confiserie, boisson,
snacking sucré, de 12h00 à 19h00. Cette autorisation
est valable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Pour le Maire,
Paul Campy

Arrêté n°RC/BKO/473-2020 du 30 décembre 2020

Monsieur KHOUCHANE Nouredine est autorisé
à stationner un camion de restauration, sur un
emplacement de 11 m² situé à l'angle du cours
André Philip et de la rue de Bat Yam pour la vente
de pizzas, du mardi au dimanche de 18h00 à 22h30.
Cette autorisation est valable du 1er janvier 2021 au
31 décembre 2021

Pour le Maire,
Paul Campy

Arrêté n°RC/BKO/478-2020 du 30 décembre 2020

Monsieur RAVELLA Patrice est autorisé à
stationner un camion de restauration, sur un
emplacement de 10 m² situé Avenue Albert
Einstein, pour la vente de plats végétaliens, le
mercredi de 10h30 à 15h00. Cette autorisation est
valable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Pour le Maire,
Paul Campy

Arrêté n°472-2020 du 15 janvier 2021
Mme Agnès Hyvernât, responsable de la SAS Miam'zelle Agnès, est autorisée à stationner un camion de restauration, sur un emplacement de 14 m² situé à l'angle du cours André Philip et de la rue Louis Guérin, pour la vente de plats à emporter de type traiteur, le vendredi de 10h30 à 15h00 ; cette autorisation est valable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Pour le Maire,
Paul Campy

Direction des affaires juridiques

Arrêté n°21005 du 24 décembre 2020
Portant nomination d'un mandataire suppléant de la régie de recettes auprès de l'Education Secteur 4
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21006 du 24 décembre 2020
Portant nomination d'un mandataire de la régie de recettes auprès de l'Education Secteur 4
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21001 du 24 décembre 2020
Portant nomination du régisseur titulaire de la régie de recettes auprès du Centre Nautique Etienne Gagnaire
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21003 du 24 décembre 2020
Portant nomination du régisseur titulaire de la régie de recettes auprès de la piscine Bouloche
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21009 du 12 janvier 2021
Portant modification de la régie de recettes auprès de la Petite Enfance
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21010 du 12 janvier 2021
Portant modification de la régie de recettes auprès du Centre Multi Accueil Helen Keller
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Direction de la petite enfance

Arrêté municipal autorisant l'extension de la capacité de la crèche municipale Helen Keller
Le maire de Villeurbanne,
Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L2324-1 et suivants et R2324-16 et suivants ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2144-3 ;

Vu la délibération n° 2019-287 du Conseil Municipal du 1er juillet 2019 approuvant le nouveau règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant municipaux ;
Vu l'arrêté du Maire du 16 janvier 2020 autorisant l'ouverture de la crèche Helen Keller pour une capacité de 30 places ;
Vu l'avis favorable à l'extension de capacité du Président de la Métropole de Lyon en date du 08 janvier 2021 ;
Considérant le nombre de demandes de places en crèche non satisfaites ;
Considérant la volonté de la Ville d'accompagner les familles villeurbannaises vers le mode de garde correspondant le mieux à leurs besoins ;
Considérant que le territoire villeurbannais est insuffisamment doté de places en accueil collectif ;
Considérant que l'extension de capacité a été approuvée par les services de la Protection Maternelle et Infantile ;

Arrête

Article 1

La capacité de la crèche Helen Keller, située 14 rue Françoise Giroud, et accueillant les enfants à partir de l'âge de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation en accueil régulier et jusqu'à 5 ans en occasionnel, est étendue à 42 places à compter du 08 février 2021.

Article 2

L'accueil des enfants a lieu du lundi au vendredi, à l'exclusion des jours fériés et de certaines périodes de l'année, de 7h30 à 18h30.

Article 3

Le directeur général des services de la Ville, la directrice de la petite enfance et la responsable de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet, affiché et publié au recueil des actes administratifs de la Ville de Villeurbanne.

Le mercredi 13 janvier 2021

Cédric Van Styvendael
Maire de Villeurbanne

Direction de la population

Arrêté n°01/21 du 4 janvier 2021
Madame Catherine Anavoizard, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 9 janvier 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°02/21 du 6 janvier 2021
Monsieur Jacques Vince conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 16 janvier 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°03/21 du 6 janvier 2021

Madame Catherine Anavoizard, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 16 janvier 2021, samedi 23 janvier 2021, du samedi 30 janvier 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°04/21 du 6 janvier 2021

Monsieur Frédéric Vermeulin, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 18 au 22 janvier 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°05/21 du 6 janvier 2021

Monsieur Floyd Novak, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 25 au 29 janvier 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°06/21 du 6 janvier 2021

Madame Caroline Roger Seppi, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 25 au 29 janvier 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°07/21 du 15 janvier 2021

Madame Catherine Anavoizard, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 6 février 2021, du samedi 20 février 2021, du samedi 27 février 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°08/21 du 15 janvier 2021

Madame Morgane Guillas, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 15 au 19 février 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°09/21 du 15 janvier 2021

Monsieur Lotfi Debbeche, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 22 au 26 février 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°10/21 du 15 janvier 2021

Madame Sylvie Donati, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 27 février 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°11/21 du 15 janvier 2021

Monsieur Sébastien Chataing, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 8 au 12 février 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne